



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5368

Programmation financière 2020 au titre de la politique de la ville (volets lien social et gestion sociale et urbaine de proximité) - Attribution de subventions à diverses associations pour un montant total de 381 200 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5368 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2020 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (VOLETS LIEN SOCIAL ET GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITE) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 381 200 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I - Rappel du cadre général, le contrat de ville 2015/2022 de l'agglomération lyonnaise et la convention territoriale de Lyon :

Par délibération n° 2015-1606 du 23 novembre 2015, vous avez approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais. Elle s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015/2022 de l'agglomération lyonnaise, signé le 2 juillet 2015, qui fixe les orientations politiques et stratégiques de l'agglomération pour la réduction des inégalités territoriales et définit la nouvelle géographie prioritaire.

L'Etat a annoncé en 2019 une feuille de route gouvernementale qui complète les engagements de l'Etat en faveur des quartiers prioritaires et qui prolonge la durée de validité des contrats de ville et de leurs conventions locales d'application jusqu'en 2022.

Les engagements inscrits dans la convention territoriale de Lyon traduisent la volonté réaffirmée et renforcée de mobiliser l'ensemble des politiques publiques en capacité de faire converger leurs ressources et moyens d'action au bénéfice des projets développés dans les quartiers de la géographie prioritaire.

Cette convention organise la territorialisation de l'action publique locale et formalise les modalités de son adaptation aux enjeux de développement des territoires. Elle permet de renouveler l'engagement des principales politiques publiques locales permettant de concourir à la réduction des inégalités territoriales en matière d'emploi, d'éducation, de santé, de développement économique, de culture, de sécurité et de prévention de la délinquance, d'habitat et de cadre de vie. Elle intègre également de nouveaux engagements sur les champs de la petite enfance, du sport, de l'économie sociale et solidaire.

Les différents signataires de la convention territoriale de Lyon traduisent un élargissement du partenariat intégrant désormais l'État, y compris l'Education nationale, la Métropole de Lyon, la Région Auvergne/Rhône-Alpes, la Caisse d'allocations familiales du Rhône, l'Agence régionale de Santé Auvergne/Rhône-Alpes, Pôle Emploi, la Caisse des Dépôts et Consignations et ABC-HLM.

II - Programmation financière 2020 au titre de la politique de la ville :

La programmation 2020 s'inscrit dans ce cadre contractuel, et dans un contexte caractérisé par de fortes contraintes sur les finances publiques locales accentuées par la très forte diminution des financements de la Région au titre de la politique de la ville.

Nous souhaitons cependant maintenir notre niveau d'engagement dans les quartiers les plus en difficulté de notre ville car la cohésion sociale et urbaine constitue un facteur déterminant pour le développement équilibré et l'attractivité de la ville et son agglomération.

L'élaboration de la programmation financière 2020 répond à la double volonté de poursuivre la mobilisation des moyens de droit commun sur les objectifs du contrat de ville et de poursuivre la simplification des procédures à l'égard des professionnels locaux et des associations grâce à des appels à projets thématiques communs dans le cadre des dispositifs contractualisés, quelles que soient les lignes budgétaires concernées.

C'est la raison pour laquelle les actions thématiques financées sur les crédits spécifiques de la politique de la ville sont intégrées aux programmations respectives des dispositifs thématiques correspondants et font l'objet de projets de délibération distincts soumis simultanément à l'approbation du conseil municipal.

Par conséquent, les crédits spécifiques de la politique de la ville ne viennent qu'en complément des moyens de droit commun pour faciliter la territorialisation de l'action publique et l'adaptation de l'offre de services aux besoins des personnes les plus en difficulté.

Au-delà des actions inscrites dans les programmations financières des dispositifs thématiques et dans les conventions-cadres 2015-2020 signées avec les centres sociaux, MJC et maisons de l'enfance, les crédits spécifiques du contrat de ville permettent également de financer des actions complémentaires d'accompagnement à la mise en œuvre des projets de territoire relevant de la géographie prioritaire d'intervention de la politique de la ville, c'est à dire des actions qui permettent de :

- renforcer le lien social en luttant contre l'isolement des publics les plus fragiles, en proposant des actions permettant de faire vivre la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle ;
- améliorer la vie quotidienne des habitants, dans le cadre de la gestion sociale et urbaine de proximité, au moyen de projets contribuant à améliorer le cadre de vie ;
- valoriser les quartiers et leurs habitants, à travers des projets contribuant à la dynamique de développement des quartiers, mais également à leur ouverture vers l'extérieur et leur intégration dans la ville ;
- favoriser l'insertion sociale des personnes les plus fragiles, et notamment les jeunes, en permettant d'améliorer l'accès aux droits et aux ressources numériques des services publics, en proposant des actions collectives complémentaires aux logiques d'accompagnement individuel, ainsi que par des actions facilitant l'apprentissage de la langue française.

Pour avoir une vision complète de l'ensemble des actions répondant aux objectifs du contrat de ville et bénéficiant à ce titre de crédits de la Ville de Lyon, il convient naturellement de rapprocher le tableau ci-dessous de ceux contenus dans les projets de

délibérations du Conseil municipal relatifs aux programmations financières des différents dispositifs thématiques.

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action (en euros)	Montant Proposé (en euros)
Actions présentées dans le cadre du Lien Social				
Pentes Croix-Rousse	Régie de quartier 1.2.4 SERVICES 20 rue Ornano 69001 Lyon	Ateliers de sensibilisation au français : Diagnostic, sensibilisation et accompagnement de salariés et d'habitants vers les dispositifs de droit commun de l'apprentissage du français.	53 009	10 000
Pentes Croix-Rousse	Régie de quartier 1.2.4 SERVICES 20 rue Ornano 69001 Lyon	Entretien des espaces sans domanialités identifiées : récolte des encombrants dans les parties communes des habitations.	22 685	9 000
Total 1er arrondissement				19 000
Moncey - Voltaire	UFCS/FR FORMATION INSERTION Union Féminine Civique et Sociale 11 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon	Pôle linguistique 3ème et 7ème arrondissements.	20 000	11 000
Total 3ème arrondissement				11 000 €
Guillotière	Arche de Noé 5 rue Féliissent 69007 Lyon	Favoriser l'accès au numérique : Lutter contre la fracture numérique en permettant un accès à tous et une montée en compétence du plus grand nombre. Faciliter les échanges au sein de la cellule familiale par rapport aux enjeux du numérique.	10 383	5 000
Gerland	Régie de quartier EUREQUA 2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	Entretien des espaces extérieurs et Insertion professionnelle : amélioration du cadre de vie tout en favorisant la reprise d'une activité professionnelle.	15 000	9 000
Gerland	Centre Social Gerland 1, rue Jacques Monod 69007 Lyon	« Français pour tous » : proposer aux adultes ne maîtrisant pas ou peu la langue française un lieu d'apprentissage accessible et de proximité et encourager et préparer les publics à passer des diplômes de langue française.	24 890	3 200
Total 7ème arrondissement				17 200
Moulin à Vent	MJC Monplaisir / Espace des 4 vents 25 rue des Frères Lumière 69008 Lyon	Projet d'animation et de développement local au Moulin à vent, Grand Trou, Petite Guille : animation de proximité et mise en œuvre du nouvel équipement associatif et du projet d'animation pour tous publics avec une priorité auprès des publics éloignés enfance, jeunesse et jeunes adultes 16-25 ans.	80 800	8 000

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action (en euros)	Montant Proposé (en euros)
Etats Unis	Eco Couture 6 rue des Serpollières 69008 Lyon	Insertion sociale par l'apprentissage de la couture : Visite Mensuelle du patrimoine Artisanal et Industriel de la région : sortir de l'atelier, faire connaissance avec d'autres acteurs du secteur, échanger des savoirs faire dans la broderie, dans l'organisation, ou comprendre comment on pouvait travailler dans une industrie soyeuse au siècle dernier. (Maison Combier, les canuts).	15 000	3 000
Moulin à Vent	SELGT Espace des 4 vents 27 rue Garon Duret 69008 Lyon	- sensibilisation des habitants et de leurs enfants du quartier Moulin à Vent à l'éducation à l'environnement et au développement durable, - organisation partenariale des prochaines « Fêtes du Vent », - information/mobilisation/implication de ces mêmes habitants pour l'implantation d'une éolienne citoyenne dans le quartier.	35 500	5 000
Moulin à Vent	Epicentre 104 route de Vienne 69008 Lyon	Mise en place de partenariats locaux pour mieux répondre aux besoins sociaux du territoire : aller vers les habitants du quartier Moulin à Vent, impliquer les bénéficiaires d'Epicentre habitant le quartier Etats-Unis dans le projet Cazeneuve.	54 800	2 000
Moulin à Vent	UNIS-CITE AUVERGNE RHONE-ALPES 293 Rue André Philip 69003 Lyon	« Les connectés » : favoriser l'autonomie numérique des habitants du quartier Moulin à Vent/ Grand Trou, en particulier les séniors, venir en renfort et/ou en complémentarité du maillage des activités d'inclusion numériques déjà menées par les acteurs du quartier Moulin à Vent/ Grand Trou, via un service flexible de proximité.	10 055	4 000
Tout 8ème	IFRA 66 Cours Tolstoï 69627 Villeurbanne	Pôle linguistique de proximité : actions de diagnostic, valorisation des acquis et orientation pour une meilleure maîtrise du français.	42 575	24 000
Tout 8ème	Emmaüs Connect - Fondation l'abbé Pierre 104 route de Vienne 69008 Lyon (Siège social : 204 rue de Crimée 75019 Paris)	Déploiement de l'accompagnement au plus près des publics fragiles et mise en relation des acteurs du numérique et de l'action sociale présents sur les quartiers prioritaires	159 329	5 000

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action (en euros)	Montant Proposé (en euros)
Tout 8ème	Escale Création La Coursive d'entreprises - 7 rue Robert et Reynier 69190 Saint-Fons	Coopérative Jeunesse de Services (CJS) Lyon 8ème.	29 000	6 500
Total 8ème arrondissement				57 500
Duchère	A.F.I. Association Formation Ingénierie 526 rue Paul Verlaine 01960 Péronnas	Pôle linguistique de proximité.	64 000	32 000
Duchère	Les Cités D'or 36 rue Burdeau 69001 Lyon	Coopérative jeunesse de services (CJS) la Duchère	35 423	8 500
Duchère	Centre Social Duchère Plateau René Maugius 235 avenue du Plateau 69009 Lyon	Espace Séniors : Développer un lieu ressources dynamique au service des séniors de la Duchère afin d'accueillir, informer, orienter pour favoriser l'accès aux droits ; Aller vers et rencontrer : créer du lien pour lutter contre l'isolement; Organiser et animer : prévenir la perte de l'autonomie et favoriser le maintien au domicile.	64 200	7 000
Duchère	Comité Protestant de La Duchère 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Accueil et orientation pour l'accès aux droits : permanence juridique à destination des étrangers et d'écrivains publics pour tout type de public.	39 565	8 000
Duchère	Comité Protestant de La Duchère 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Développement social par l'inter culturalité : valorisation de la parole des habitants dans l'espace public.	41 730	7 000
Duchère	Comité Protestant de La Duchère 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Vêti-Duch' - le vestiaire solidaire de la Duchère.	33 878 €	4 000
Duchère	Sporting Club de Lyon 264 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Actions citoyennes par la pratique du football.	62 100	6 500
Duchère	Mirly Solidarité 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Mobilisation des habitants : Rencontres et partage dans un lieu dédié, le Café emploi.	20 000	6 000
Duchère	AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) 51 rue de Marseille 69007 Lyon (siège social : 26 bis rue du Château Landon - 75010 Paris)	Actions solidaires et citoyennes des Kolocations à Projets Solidaires (KAPS) à la Duchère.	60 800	7 000

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action (en euros)	Montant Proposé (en euros)
Vergoin	POLE 9 MJC-Centre social 4 rue Sylvain Simondan 69009 Lyon	Point Informations Initiatives Habitants : Accès aux droits et aux services pour les jeunes et les habitants.	21 672	2 000
Total 9ème arrondissement				88 000
Tout Lyon	PIMMS Lyon agglomération 5 place Dumas de Loire 69009 Lyon	Accueil et accompagnement des habitants des QPV de Lyon (principalement 8ème et 9ème) par des actions de médiation : liens entre habitants et services publics. Soutien aux politiques publiques (maîtrise de l'énergie, emploi...).	535 335	22 500
Tout Lyon	UFCS/FR FORMATION INSERTION - Union Féminine Civique et Sociale 11 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon	Ecrivain public : garantir l'égalité de tous en matière d'accès aux droits et à l'écriture.	41 250	10 000
Tout Lyon	Caisses des Ecoles de la Ville de Lyon 69205 Lyon Cedex 01	Projet de réussite éducative - mise en place, sur les territoires politique de la ville, d'actions de réussite éducative, telles que : -les « clubs coups de pouce Cla » pour favoriser l'apprentissage de la lecture pour les élèves de CP en situation de fragilité, - les « clubs coup de pouce Clé » - langage pour les « petits parleurs » de grande section, -prévention du décrochage scolaire.	30 000	30 000
Tout Lyon	Sport dans la Ville 15 quai de la Gare d'Eau 69009 Lyon	Insertion sociale et professionnelle par le sport Lyon 8ème et 9ème : 1300 jeunes mobilisés dans les animations sportives, inscription de 150 jeunes dans le dispositif « job dans la ville » (acquisition de compétences, préparation à l'intégration du monde professionnel, mise en relation avec le monde professionnel).	455 347	30 000
Tout Lyon	Anciela 34 rue Rachais 69007 Lyon	Espace-ressources pour les Conseils citoyens et les initiatives citoyennes.	30 000	20 000
Total Tout Lyon				112 500
<i>TOTAL ACTIONS LIEN SOCIAL 2020</i>				305 200

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action (en euros)	Montant Proposé (en euros)
Actions présentées dans le cadre du FAL				
1er	Association Ka'Fête ô Mômes 53 Montée de la Grande Côte 69001 Lyon	<u>Les mémoires du quartier</u> Tisser des liens durables entre personnes de générations et de milieux différents (à tous niveaux) et de pérenniser la démarche solidaire créée à travers la collecte des mémoires, afin d'apporter une dynamique citoyenne collective de vie de quartier. L'action impliquera environ 130 à 200 personnes.	62 346	3 000
5ème	Association Confédération Syndicale des Familles section Champvert 38 rue Sœur Janin 69005 Lyon	<u>Vie de quartier</u> Travail de relations avec bailleurs, habitants, partenaires engagés dans le quartier pour réfléchir sur les moyens et conditions d'un meilleur respect des uns et des autres dans un souci de solidarité et de fraternité. Pour cette année, il s'agit de continuer à mettre en place des moments festifs, des rencontres du comité de locataires et à participer au conseil citoyen, d'accompagner les jeunes scolarisés, de mettre en place des échanges de services et enfin d'organiser une journée sur l'environnement. L'association touche environ 500 personnes.	8 440	5 000
5ème	Entr'Aide 5ème 40 rue Sœur Janin 69005 Lyon	<u>Promotion du lien social, lutter contre l'isolement et la solitude sur les quartiers Jeunet/Janin</u> en créant un après-midi festif autour d'un spectacle en invitant la « Compagnie des Babilleurs » avec les habitants de tout le 5ème arrondissement, aussi bien les adultes que les séniors. L'action peut toucher 180 participants,	2 100	1 000
7ème	Espoir à la Guille MJC Jean Macé 38 rue Camille Roy 69007 Lyon	<u>Socialisation de femmes d'origines étrangères</u> Aider des femmes d'origines diverses en proposant des activités facilitant leur intégration (expression française, ateliers de couture, visites de la ville de Lyon avec leurs enfants et adolescents, apprentissage du vélo, session d'initiation à l'informatique) et contribuer ainsi à rompre leur l'isolement. L'association touche 60 personnes environ.	3 000	2 000

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action (en euros)	Montant Proposé (en euros)
7ème	Association des Jeunes de Gerland 50 rue Challemel Lacour 69007 Lyon	<u>Organisation tout au long de l'année des rencontres et d'événements sportifs, éducatifs, culturels et festifs.</u> Environ 300 personnes bénéficiaires.	10 000	3 000
8ème Mermoz	Vivre Ensemble 1 rue Joseph Chalié 69008 Lyon	<u>Favoriser les rencontres entre les habitants et les associations et proposer des découvertes culturelles.</u> Elle propose des permanences hebdomadaires avec pour objectif discussion et convivialité. Elle organise des temps conviviaux tout au long de l'année comme la journée de la Femme, organiser à nouveau un Vide Grenier sur la place Latarjet, organiser la fête d'halloween, et fêter la fête des Lumières avec l'annuel Chocolat Chaud à la Chaufferie ou espace 101. Environ 500 personnes touchées sur l'année	3 350	2 500
8ème	Amicale Renouveau Pressensé 17 avenue Francis de Pressensé 69008 LYON	<u>Fonctionnement et projets du "Renouveau Pressensé"</u> Cette association promeut un double objectif de défense des intérêts des locataires et de mieux vivre-ensemble. Elle finance une partie de son activité par la mise en œuvre d'événements sur le quartier (vide-grenier, loto), en tissant des liens avec les acteurs du territoire. Elle prévoit la réalisation de plusieurs projets pour l'année 2020, vide-greniers, après-midi éducatives et sportives, une rencontre entre voisins ainsi qu'un loto. Environ 100 personnes	8 150	2 500

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action (en euros)	Montant Proposé (en euros)
9ème Duchère	Trait d'Union Duchère Association de locataires 321 rue du Doyen G. Chapas 69009 Lyon	<u>Quatre saisons avec les habitants</u> Actions qui portent la volonté de développer les liens sociaux et le défi du vivre ensemble sur les immeubles SACVL de la Duchère, soit 4 immeubles et près de 1000 logements. Organisation de manifestations festives pour favoriser les rencontres. L'association cherche à travailler à l'émancipation de chacun par des rencontres formatives type environnement et sujets de la vie quotidienne. Se dérouleront sur l'année : des après-midi jeux et détente, des séances de cinéma familial, des après-midi ludiques pour les enfants, les « Apéri'Duch » en partenariat avec le centre social, le Foyer protestant et Mirly Solidarité, la fête des voisins ainsi que des ateliers de loisirs créatifs. L'association prévoit également d'éditer un folio d'information. L'association compte mobiliser plus 2000 personnes.	23 640	2 000
9ème Duchère	Demain Ensemble 249 avenue du Plateau 69009 Lyon	<u>demain ensemble à la Duchère</u> : Aides à la vie quotidienne, accompagnements physiques et moraux, maintien de la vie sociale et participation à la vie de quartier, + suivis dans les hôpitaux ou les EHPAD. L'action permet aussi aux 12 bénévoles (eux même âgés) d'être utiles, encore actifs et de sortir de l'isolement. Suivis personnalisés de 25 personnes âgées de la Duchère.	53 300	5 000
<i>TOTAL ACTIONS FAL 2020</i>				26 000
TOTAL GENERAL				331 200

Pour mémoire, le montant des subventions allouées au titre des programmations « lien social » et du « FAL » était de 310 800 euros en 2019.

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement).

Par ailleurs, l'association REZO 1901, domiciliée au 100 route de Vienne - 69372 Lyon cedex 08, qui gère la Maison des Associations ainsi que deux résidences temporaires d'hébergement pour les agents de l'Etat dans le cadre d'une convention avec l'Etat, a pour projet la création d'un équipement d'intérêt général quartier Moulin à Vent Grand

Trou à Lyon 8^{ème}. Cet équipement sera composé d'un espace associatif, citoyen, culturel et ludique (« Espace Agora »), d'une cuisine professionnelle et d'un laboratoire de transformation alimentaire, d'un jardin potager sur le toit terrasse, d'un verger vertical, de 12 logements en colocation pour des apprentis et jeunes travailleurs, ainsi que d'un parking clos pour le stationnement des ambulances et véhicules de premier secours de l'UNASS.

Cette construction sera réalisée grâce à un partenariat entre REZO 1901 (qui met à disposition le foncier) et la Société Régionale d'HLM (qui prend en charge les coûts de construction).

Par convention entre ces deux parties, REZO 1901 gèrera :

- une salle d'environ 200 m² au 1^{er} étage,
- le toit terrasse qui sera équipé en jardin potager,
- le mur végétalisé en verger vertical,
- et le parking.

La société Régionale d'HLM assurera la gestion des logements.

Ce futur équipement a pour objectifs de :

- créer un espace associatif de quartier, ouvert à tous, et aménagé pour recevoir tous les publics, proposant des boissons et de la petite restauration,
- mettre en place un programme d'animations et d'activités en relation avec les partenaires associatifs locaux et à partir des initiatives d'habitants, de mettre en place d'un système de diffusion des informations sur le quartier,
- créer des partenariats avec les structures locales (sociales, culturelles, éducatives, institutionnelles...) pour initier un travail en réseau, une mutualisation des outils, un accompagnement des publics les plus isolés du quartier Moulin à Vent Grand Trou.

Par délibération n° 2015/1195 en date du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Enveloppe de subvention soutien aux initiatives locales – politique de la ville ».

Dans ce cadre, afin d'aider l'association REZO 1901 à réaliser son projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 50 000 euros, le coût total de cette opération étant estimé à 210 000 euros.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 331 200 euros, sont allouées aux structures précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- La subvention d'investissement, pour un montant de 50 000 euros est allouée à l'association REZO 1901, domiciliée 100 route de Vienne à Lyon (8^{ème} arrondissement).
- 3- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 4- Les conventions mixtes, jointes en annexe à la présente délibération, avec les associations PIMMS Lyon Métropole et IFRA (Institut de Formation Rhône Alpes), AFI (Association Formation Ingénierie) ainsi que celle de la Caisse des Ecoles, sont approuvées.
- 5- La convention d'investissement, jointe en annexe à la présente délibération, avec l'association REZO190, est approuvée.
- 6- Monsieur le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 7- La dépense en résultant, soit 331 200 euros en fonctionnement, et conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, 50 000 euros en investissement, seront prélevés sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours comme suit :

➤ Pour les dépenses de fonctionnement :

- 275 200 euros sur la ligne de crédit 46102 – nature 6574 – fonction 520, après transfert de :
 - . 271 200 euros depuis la ligne de crédit 41780 – nature 6574 – fonction 520
 - . 4 000 euros depuis la ligne de crédit 41925 – nature 6574 – fonction 512.
- 26 000 euros sur la ligne de crédit 41781 – nature 6574 – fonction 520.
- 30 000 euros sur la ligne de crédit 85197- nature 657361 – fonction 520 (pour la subvention à la Caisse des Ecoles).

➤ Pour les dépenses d'investissement :

- 50 000 euros nature 20422, fonction 520, programme Pilotage – opération 60034525.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Michel LE FAOU